

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi,  
30 novembre 2010 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Luskville située au 2024, route 148, Pontiac à  
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Roger Larose, Lynne  
Beaton, Jim Coyle et Inès Pontiroli.

ABSENCE NON-MOTIVÉE : Brian Middlemiss.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général et son adjointe.

Ouverture de la séance à 19h30.

**10-11-471**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Mandat – étude boues septiques
3. Avis de motion – pour modifier le règlement d'emprunt – eau potable #14-10
4. Vente pour taxes 2008
5. Prise en charge des chemins – subdivision Bellevue
6. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait : 2. Mandat – étude boues septiques

Adoptée

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Jim Coyle à l'effet qu'il entend  
présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement modifiant le règlement #14-10 –  
concernant une dépense et un emprunt pour la mise aux normes des installations de traitement de  
l'eau potable dans le village de Quyon.

**10-11-472**

**VENTE POUR TAXES**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général et le maire à signer les actes de  
transfert de propriétés vendues pour les taxes et adjudgées à la municipalité lors de la vente pour  
taxes 2008.

Adoptée

**10-11-473**

**MUNICIPALISATION DES CHEMINS – DOMAINE BELLEVUE**

CONSIDÉRANT QUE le règlement 01-07 concernant la municipalisation des chemins;

CONSIDÉRANT QUE les conditions ont été rencontrées, soit, l'enlèvement des poteaux électriques dans le parc ainsi que la finalisation du bassin de rétention pour le drainage;

CONSIDÉRANT le rapport favorable du Directeur des travaux publics

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par        Dr Jean Amyotte  
Appuyé par        Inès Pontiroli

ET RÉSOLU que le conseil accepte la municipalisation des chemins Seliner, Plante, Fortin et Asaret.

Adoptée

**10-11-474**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par        Roger Larose  
Appuyé par        Jim Coyle

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*